

Délibération : N°2023-12-06 : 39

Le Conseil d'Administration de l'ENSCM, dans sa séance du 6 décembre 2023, sous la présidence de Monsieur Cyril DOUSSON, a délibéré :

Objet : • approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 5 octobre 2023.

Après échanges avec les membres du conseil d'administration, le recueil des votes est :

Résultat du vote :

Membres en exercice : 26

Membres s'étant exprimés : 20

Pour : 20 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Après délibération, le conseil d'administration de l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Montpellier approuve :

le procès-verbal du conseil d'administration du 5 octobre 2023 avec 20 voix pour.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Montpellier, le 6 décembre 2023

Le Président du Conseil d'Administration
Monsieur Cyril DOUSSON

